

Arrondissement de
Sélestat-Erstein

Nombre de conseillers élus :

11

Conseillers en fonction :

11

Conseillers présents :

10



**Conseil Municipal
de la
COMMUNE DE TRIEMBACH-AU-VAL**

23^{ème} séance du 26 février 2024

A la Mairie de Triembach-au-Val à 19h30

Convocation du 15 février 2024

Sous la présidence de

Sont présents :

M. le Maire : Gérard DEBAUCHEZ

**MMES et M. les adjoints : Alain KAMMERER, Martine ZENNER,
Maryline DELSART**

Mme et MM. les Conseillers :

**Jean-Marc BIEHLER, Bernard GUTH, Ghislaine KLINGLER,
Michel TOURNEUR, Jean-Louis GRELIER, Jean-Claude
WENDLING**

Absent excusé :

M. Roger JOST

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

M. le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

ORDRE DU JOUR

- 1. NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE**
- 2. APPROBATION COMPTE-RENDU RÉUNION PRÉCÉDENTE**
- 3. ONF : TRAVAUX FORESTIERS ET ETAT PREVISIONNEL DES COUPES 2024**
- 4. PERSONNEL : CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE**
- 5. PERSONNEL : VERSEMENT PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR ACHAT**
- 6. BUREAU AFAAF**
- 7. PROPOSITION RACHAT TRACTEUR COMMUNAL**
- 8. DEMANDE DE SUBVENTION**
- 9. DIVERS**

DCM – 2024/153 : NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **NOMME** Mme Martine ZENNER, secrétaire de séance.

DCM – 2024/154 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance du 20 novembre 2023, figurant en annexe, dont copie conforme a été transmise à l'ensemble des membres du conseil municipal, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DCM – 2024/155 : ONF – TRAVAUX FORESTIERS ET ETAT PREVISIONNEL DES COUPES 2024

L'agent ONF Olivier SEYLLER de l'Unité Territoriale du Val de Villé présente aux conseillers le programme des travaux d'exploitation, l'état prévisionnel des coupes et le programme des travaux patrimoniaux ainsi que les sommes proposées pour l'exercice 2024

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'état prévisionnel des coupes et des travaux d'exploitation présenté par l'OFFICE NATIONAL DES FORETS en forêt communale de Triembach-au-Val pour l'exercice 2024
- **APPROUVE** le bilan net prévisionnel s'élevant à **7.260,00 € HT**
- **APPROUVE** le programme de travaux patrimoniaux de maintenance, sylvicole et d'infrastructure et d'assistance pour **6.040,00 € HT**
- **DELEGUE** le Maire pour signer les documents y afférents et pour approuver par la voie de convention ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal.
- **DECIDE** pour l'année 2024, de proposer une vente de bois à l'amiable en priorité aux habitants, suivie de l'adjudication habituelle si besoin

Les crédits correspondants à ces programmes seront inscrits au budget primitif 2024

DCM–2024/156 : PERSONNEL : CREATION POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité :

- la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet à raison de 25/35^{ème}, à compter du 11 mars 2024, pour les fonctions d'agent communal

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53.

Dans ce cas, La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 432, indice majoré : 387

La durée de l'arrêté d'engagement est fixée à un an, renouvelable 1 fois sous réserve de la publication de la vacance du poste.

DCM – 2024/157 : PERSONNEL : VERSEMENT PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR D'ACHAT

Monsieur le Maire propose de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, car le dossier sera seulement soumis à l'avis du Comité Social Territorial du mois de mars 2024.

DCM – 2024/158 : BUREAU ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER (A.F.A.F.A.F.)

M. Michel TOURNEUR, Président de l'AFAFAF informe de la démission de M. Jean-Georges MATTERN, *membre du Bureau de l'AF, titulaire désigné par le Conseil Municipal*

Le problème du remplacement se pose car la moyenne d'âge des membres de l'Association Foncière est de plus en plus élevée.

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

- **ACTE** le retrait de M. Jean-Georges MATTERN
- **PROPOSE** de reporter la nouvelle désignation d'un membre titulaire

DCM – 2024/159 : PROPOSITION DE RACHAT TRACTEUR COMMUNAL

L'état du tracteur communal nécessitant trop d'investissement financier pour sa remise en état et aux normes de sécurité, Monsieur le Maire fait part au Conseil, d'une proposition de rachat du tracteur MASSEY FERGUSON MF675, par M. Raymond SCHWEITZER, pour un montant de 1 000.00 €.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DONNE SON ACCORD** pour la vente du tracteur de référence MASSEY FERGUSON MF675, repris dans l'inventaire sous 96MMOTR001, acquis le 01/01/1996, pour un montant de 1 000.00 € à M. Raymond SCHWEITZER.

DCM – 2024/160 : DEMANDE DE SUBVENTION « Passeurs de Musique »

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Festi'Val Passeurs de Musique se produira à l'église de Triembach-au-Val, courant du mois d'aout 2024.

Ce festival est géré par l'Ensemble K, qui sollicite une subvention communale pour l'organisation des 2 concerts.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de **150 €**

Cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2024.

DCM-2023/161 : DIVERS

A. INFORMATIONS de M. le MAIRE

M. le Maire :

- Fait part, dans le cadre des compétences déléguées par le Conseil Municipal du 20.05.2020, de la déclaration d'intention d'aliéner concernant la cession dans la commune qui a été soumise au droit de préemption urbain : Section 1, parcelles 125 + 126 + 127, au 1 rue du Scheibenbergl
- Fait le point sur les démarches entamées auprès de l'académie, à propos d'une éventuelle fermeture de classe sur le RPI. Cette suppression n'étant pas justifiée de part l'effectif prévu. Un point définitif sera fait en juin avec les autorités compétentes.
- Propose de renouveler la sortie printanière de l'équipe municipale. La date retenue est le dimanche 5 mai 2024
- Propose à Mme DELSART et Mme KLINGLER de faire un point par rapport à la vaisselle manquante sur les deux salles vouées à la location, afin de pouvoir prévoir les dépenses au BP 2024
- Propose la date du samedi 13 avril pour la matinée citoyenne.
- Propose la participation à l'opération « Oschterputz » intitulée « Elsassputz 2024 », en collaboration entre le SMICTOM et la CEA . Le Conseil Municipal approuve et décide de fixer la date au samedi 16 mars.
- fait part, suite à la réception de la dernière facture d'EDF relative à l'éclairage public d'une réduction de consommation de l'ordre de 62 %
- Informe de la visite de Mme la Sous-Préfète, le 05 mars prochain et invite les membres du Conseil à participer à ce moment d'échange.
- Souhaite améliorer le fleurissement à l'entrée du village et charge Jean Marc BIEHLER des travaux de préparation du terrain.

B. INTERVENTIONS DES CONSEILLERS

- Jean Marc BIEHLER rappelle le problème récurrent des déjections canines
M. le Maire a déjà demandé à la Brigade Verte de verbaliser ces incivilités

- Bernard GUTH
 - * soulève le problème de stationnement des véhicules dans la rue principale le long du muret près de l'école
M. le Maire demandera à la Brigade Verte de mettre des avertissements sur les véhicules concernés et ensuite de verbaliser si récidive

* constate que certaines rues sont mal éclairées depuis le changement des ampoules

M. le Maire propose d'organiser une sortie nocturne pour faire le tour du village et de faire intervenir l'installateur pour faire les réglages nécessaires

- Jean Louis GRELIER souhaite connaître l'avancement de la mare pédagogique
M. Kammerer informe que le projet sera repris et étudié par la Trame Verte et Bleue

- Jean-Claude WENDLING

* propose la rénovation du banc situé à « la Belle Vue »

M. le Maire propose que l'agent communal soit chargé de cette rénovation.

* soulève le problème de stationnement aux abords du terrain de jeux

M. le Maire suggère la mise en place de blocs en grès afin de dissuader les automobilistes de stationner sur le cheminement piétons.

- Ghislaine KLINGLER fait un retour de la 1^{ère} collecte de sang organisée, ce jour, à la Maison des Sports, et note une belle participation, avec 60 personnes qui se sont présentées

Lu et approuvé
pour copie conforme

Triembach-au-Val, le 27 février 2024

Le Maire :

Gérard DEBAUCHEZ



La secrétaire de séance :

Martine ZENNER